



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

OBJET : AVENANT N°1 AU MARCHÉ DE TRAVAUX DE DESAMIANTAGE ET DE REHABILITATION DE LOCAUX DE STOCKAGE AU PARC MUNICIPAL DES SPORTS, LOT 1 INSTALLATION DE CHANTIER, MAÇONNERIE, MENUISERIES EXTERIEURES, RAVALEMENT, PASSE AVEC LA SOCIETE ITALIANO BATIMENT

**DÉCISION N° AU-19-418
EN DATE DU 08 NOVEMBRE 2019**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°4933 en date du 14 novembre 2017 donnant délégation de fonction à Monsieur Pierre Lebeau, 7^{ème} Adjoint au Maire ;

VU la décision n°AU-19-243 en date du 5 juillet 2019 de signer le marché de travaux de désamiantage et de réhabilitation de locaux de stockage au parc municipal des sports – Lot 1 installation de chantier, maçonnerie, menuiseries extérieures, ravalement, avec la société ITALIANO BATIMENT (notifié le 11/07/2019) ;

VU l'avis favorable de la commission d'appel d'offres en date du 15 octobre 2019 ;

CONSIDÉRANT la nécessité de prendre en compte des travaux supplémentaires afin de faire face à des aléas de chantier et de procéder d'une part à la démolition de la chape en ciment jugée trop friable et d'autre part au renfort des murs existants par la pose de poutres et de poteaux métalliques pour pallier l'insuffisance de portance ;

CONSIDÉRANT la nécessité de prolonger le délai d'exécution de l'ensemble des autres lots du fait de l'attribution tardive du lot n°1 suite au référé précontractuel engagé par la société ITALIANO BATIMENT

D É C I D E

DE SIGNER l'avenant n°1 au marché de travaux de désamiantage et de réhabilitation de locaux de stockage au parc municipal des sports – Lot 1 installation de chantier, maçonnerie, menuiseries extérieures, ravalement, avec la société ITALIANO BATIMENT, sise TOUR CIT 3 rue de l'arrivée 75015 PARIS, et représentée par Monsieur ELSHEYATY Alaa Eldin, gérant.

Le montant de l'avenant n°1 s'élève à 9 380,00 € HT (11 256,00 € TTC).

Le délai d'exécution des travaux pour l'ensemble des lots est prolongé jusqu'au 15 novembre 2019.

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20191108-lmc1H6826H1-AR
Date de réception en Préfecture : 18/11/2019
Date de Publication : 18/11/2019

Pour extrait conforme,
l'Adjoint au maire chargé des grands travaux, des
travaux d'entretien des équipements publics, de
l'urbanisme et de l'habitat,

Signé

Pierre LEBEAU

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20191108-lmc1H6826H1-AR
Date de réception en Préfecture : 18/11/2019
Date de Publication : 18/11/2019